

NUMÉRO DE LA REVUE DU BARREAU CANADIEN SUR LA FORMATION JURIDIQUE : PRÉFACE DU PROJET AVENIRS EN DROIT ET DE L'INITIATIVE JUSTICE POUR TOUS DE L'ABC

Ce numéro spécial de *La Revue du Barreau canadien* fait suite à l'événement *Réinventer la formation juridique au Canada : un atelier pour inspirer le changement*, tenu par *La Revue du Barreau canadien* et le projet Avenirs en droit à Toronto en mars 2016. Cet atelier réunissait universitaires, avocats et étudiants en droit pour une journée de réflexion créative. En petits groupes, les participants ont analysé d'un œil critique et mis à l'essai de nouvelles idées sur la sélection des futurs avocats, leur éducation, la délivrance de leur permis, leur formation et l'évaluation de leur travail. De plus, 13 théoriciens, praticiens et enseignants ont présenté des articles dans lesquels ils avançaient des idées, alimentant ainsi les discussions de la journée. Dans ce numéro spécial, le lectorat de *La Revue du Barreau canadien* pourra aussi se pencher sur ces idées novatrices.

L'atelier découlait de notre compréhension grandissante des besoins changeants de la profession. L'apprentissage, pour les avocats, est devenu une activité permanente. Aujourd'hui, nos clients ont davantage de moyens : il leur est de plus en plus facile d'obtenir de l'information juridique en ligne et des services d'autres professionnels. Afin de surmonter cet obstacle et de rivaliser avec d'autres nouveaux concurrents, les avocats doivent diversifier leurs compétences, en particulier dans d'autres domaines, et les garder à niveau par des méthodes de formation efficaces. Plus important encore, c'est par le changement que les avocats pourront répondre aux besoins juridiques de tous. Pour atteindre cet objectif, la profession doit refléter la diversité de la population qu'elle sert. Or l'éducation, porte d'entrée de la profession, joue un rôle clé dans la formation de la prochaine génération d'avocats et, par le fait même, dans sa capacité à s'épanouir dans ce milieu changeant.

Dans cette optique, les participants à l'atelier ont été appelés à formuler des propositions sur huit domaines d'intérêt de l'ABC : quel genre de formation faut-il donner aux avocats du 21^e siècle? Comment enseigner aux avocats à travailler efficacement au sein d'équipes multidisciplinaires? Comment favoriser la recherche de nouvelles façons de préparer les avocats à l'entrée au Barreau? Que faire pour que la formation continue réponde aux besoins des avocats à chaque étape de leur carrière tout en renforçant leurs compétences? Que faire pour que les facultés de droit et la profession reflètent la diversité de la société canadienne et que les diplômés puissent poursuivre divers objectifs de carrière? Comment les formateurs et les employeurs peuvent-ils préparer les diplômés aux besoins du marché?

Comment adapter la profession aux clients? Comment les formateurs peuvent-ils stimuler l'innovation chez les avocats?

Les huit thèmes transparaissent dans le projet de l'ABC Avenirs en droit, qui encourage l'innovation au sein de la profession juridique. Cette initiative stratégique permanente a pour but de préparer la profession aux changements qui s'opèrent dans le marché juridique. Elle consistait d'abord à réaliser la première étude exhaustive canadienne sur « le pourquoi » et « le comment » de cette transformation. Résultat : en août 2014, au terme de deux années de recherches, le rapport *Avenirs en droit : Transformer la prestation des services juridiques au Canada* a été publié¹. La formation juridique en est l'un des principaux sujets : à mesure que la profession change, la façon de préparer les avocats en devenir doit aussi changer. Le projet Avenirs en droit soutient toujours les idées audacieuses sur la modernisation de la formation par diverses initiatives, comme la publication, en mars 2016, du guide *Pratiquer le droit autrement : l'avenir des jeunes juristes*². Le but est de promouvoir une profession juridique souple, dynamique et capable de s'adapter.

Le projet Avenirs en droit va de pair avec l'initiative Justice pour tous, qui vise à trouver des solutions aux problèmes d'accès à la justice au Canada. Justice pour tous traduit une volonté de créer un système de justice qui soit accessible à tous, sans égard aux moyens, aux capacités ou à la situation sociale. *Sa pierre angulaire est le rapport de 2013 Atteindre l'égalité devant la justice : une invitation à l'imagination et à l'action*³, qui fait état des vastes études de l'ABC et explique comment mobiliser toute la communauté juridique en vue d'un changement. L'initiative relève du Comité de l'accès à la justice de l'ABC, dont l'une des priorités est d'examiner l'accès à la justice du point de vue de la formation juridique. Le Comité cherche à sensibiliser les nouveaux avocats à la question et à créer un contexte propice aux carrières qui améliorent l'accès à la justice. Il s'agit notamment d'encourager les nouveaux juristes à comprendre les problèmes d'accès à la justice auxquels se heurtent les Canadiens et à se donner les moyens de contribuer aux solutions. Ensemble, le Comité et le projet Avenirs en droit veillent aussi à ce que la formation juridique soit accessible aux Canadiens de tous horizons ayant divers vécus.

L'ABC ne fait pas cavalier seul dans cette entreprise : elle travaille en étroite collaboration avec des gens et des organisations de toutes les sphères

¹ *Avenirs en droit : Transformer la prestation des services juridiques au Canada* (Ottawa : Association du Barreau canadien, 2014).

² *Pratiquer le droit autrement : l'avenir des jeunes juristes* (Ottawa : Association du Barreau canadien, 2016).

³ *Atteindre l'égalité devant la justice : une invitation à l'imagination et à l'action* (Ottawa : Association du Barreau canadien, 2013).

de la justice, notamment des avocats, des théoriciens et des étudiants. Cet esprit de concertation a été intégré de manière délibérée à la conception de l'atelier *Réinventer la formation juridique au Canada*, où les principaux intervenants de la formation juridique ont pu avoir une discussion franche et ouverte. C'est ce genre de réflexion avant-gardiste sur toutes les facettes de la formation juridique—avant l'entrée à la faculté de droit et jusqu'à la formation continue—que nous espérons poursuivre en publiant ce numéro spécial de *La Revue du Barreau canadien*.

Ce numéro spécial aborde un vaste éventail de questions liées à l'avenir de l'enseignement du droit et de la formation continue (FC) des juristes. Les auteurs Karen Drake, Michele Leering, Darcel Bullen et Lorne Sossin proposent de nouvelles approches des programmes d'études des facultés de droit. Karen Drake traite de la nécessité d'offrir un cours obligatoire sur le droit des Autochtones conformément aux recommandations de l'ABC et de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Michele Leering propose d'inclure la « pratique réflexive », qui est une compétence de base dans d'autres professions. Darcel Bullen et Lorne Sossin s'attaquent à la structure de l'enseignement traditionnel du droit en examinant la viabilité d'un programme Juris Doctor (JD) assorti d'un horaire souple. Les auteurs Yanneck Ostaficzuk et Suzanne Gagnon remettent en question l'angle sous lequel la FC est traditionnellement considérée et suggèrent la mise en œuvre d'une approche réflexive du perfectionnement des compétences. Enfin, les auteurs Gemma Smyth, Samantha Hale et Neil Gold se penchent sur la nécessité et les difficultés du renforcement de l'apprentissage clinique et expérientiel dans le contexte de la formation en droit.

Projet de l'ABC Avenirs en droit

Allan Fineblit, c.r., membre du comité directeur

Karen Dyck, membre du comité directeur

Initiative Justice pour tous de l'ABC

Michele Leering, membre du Comité de l'accès à la justice

Doug Ferguson, membre du Comité de l'accès à la justice